

20 mai 1965

VISITE A CHOLET DU GÉNÉRAL DE GAULLE

ALLOCUTION

prononcée par M. Maurice LIGOT

Maire de Cholet

au cours de la réception à l'Hôtel de Ville

Mon Général,

Pour celui qui fut l'un de vos collaborateurs pendant quatre années, vous recevoir dans la ville aux destinées desquelles il préside est un honneur particulièrement émouvant.

Pour Cholet, recevoir pour la première fois le Chef de l'Etat, le Président de la République Française, est un moment solennel de son histoire, mais surtout quand ce Chef d'Etat est le Général de Gaulle.

Cholet se présente donc à vous, - non pas en ville d'art, ou de tourisme, ou d'élégance, comme vous pouvez en visiter tout au long de ce voyage officiel, mais en ville laborieuse, consacrée totalement à l'austère travail. Et pas seulement Cholet, mais toute la région qui l'entoure et qui vit intimement unie à l'activité et au travail de Cholet.

Dans cet Ouest où l'on a raison de déplorer l'insuffisance du développement industriel, dans le monde d'aujourd'hui, Cholet et sa région constituent une exception et un exemple : Si on parle d'un miracle choletais, c'est celui du développement d'activités industrielles importantes par la seule énergie et le seul esprit d'entreprise de ses hommes et de ses femmes. Mais ce miracle est fragile, et il doit être refait chaque jour, avec l'aide de l'Etat.

Aujourd'hui, une équipe municipale s'est donné pour tâche d'apporter un essor nouveau à la vocation industrielle de la ville et de la région, par l'accroissement et la diversification de ses activités. Cette équipe, mon Général, vous l'avez devant vous, elle est jeune, elle est dynamique, elle est représentative de toutes les catégories de notre ville ; surtout elle est unie et solidaire. Par son sens des réalités et son souci de l'efficacité, elle est à l'image de ce que nous souhaitons voir partout dans notre pays.

Mon Général, en vous Cholet reconnaît la France ; en Cholet nous souhaitons que vous puissiez reconnaître un peu du visage de la France.

La foule, place Travot, pendant l'allocution du Général de Gaulle.



DISCOURS PUBLIC

prononcé par le Général de GAULLE

C'est une preuve magnifique d'unité nationale que Cholet offre aujourd'hui à la région, à l'Anjou, à la France, et permettez-moi d'ajouter : au Général de Gaulle, une preuve d'unité nationale, ce n'est pas la première, car tout ce qui a été déployé ici depuis si longtemps en fait de travail, en fait d'efforts, souvent de sacrifices, tout cela a servi notre Patrie, et j'ai le devoir, en son nom, d'en rendre témoignage à votre ville.

Unité qui n'empêche pas d'ailleurs notre peuple de vivre dans la diversité. Oui ! nous sommes très divers par nos activités, par nos régions, par nos tendances, mais encore une fois nous sommes un seul peuple, nous le sentons tous, nous le savons tous, et la preuve, c'est que nous sommes



Le Général de Gaulle à son arrivée, place du 77e R.I.

ici pour le démontrer. Nous avons tous conscience de faire partie d'un seul tout, d'avoir un seul destin : celui de la France !

Quel destin ? mes chers compatriotes de Cholet. Oh ! on ne peut pas prophétiser dans ce domaine, et je me garderai bien de le faire ; mais on peut toujours dire ce que l'on pense, et c'est ce que je vais vous dire.

Notre destin, cela s'appelle la prospérité, cela s'appelle la solidarité, et, au point de vue international, cela doit s'appeler la Paix. Je dis « prospérité ». Qui sait, mieux que celui qui a l'honneur de vous parler, tout ce qu'il est désirable d'avoir, tout ce qu'il est souhaitable de faire d'un bout à l'autre de notre pays ?

Ah ! combien nous voudrions, et moi tout le premier, que notre industrie continue de se développer, qu'elle s'étende, qu'elle se perfectionne, qu'elle se concentre et qu'elle répartisse des belles usines, modernes, neuves, sur toute la surface du territoire, que notre agriculture améliore ses productions, ses marchés, son organisation, ses structures, que tous nos enfants trouvent de la place dans des écoles, dans des collèges, dans des lycées, et dans des universités, pourvus de tous les maîtres qu'il leur faut, nos enfants de plus en plus nombreux, grâce à Dieu ! nos enfants dont il faut que l'instruction soit de plus en plus prolongée, de plus en plus complétée.

Président de la République Française

Combien nous voudrions voir pousser partout chez nous tout ce que nous souhaitons en fait de ports, en fait de canaux, en fait d'aérodromes, en fait d'autoroutes, en fait de logements, en fait d'hôpitaux, de Maisons de la culture, en fait de piscines, de terrains de sports, de stades, etc., etc...

Oui, nous le souhaitons beaucoup, et d'ailleurs nous le faisons : tout le monde le constate, quand il veut bien regarder comment se transforment nos villes et nos campagnes.

Naturellement, chacun souhaite que cela aille plus vite encore, et moi aussi ; cela va à la mesure de nos moyens, mais nos moyens y sont employés, et pas à pas, peu à peu, tout ce qui doit être fait se fait en vue de notre prospérité nationale. Et aussi en vue de notre solidarité française ; car dans la division, dans la dispute, dans la querelle, dans l'opposition des intérêts, nous compromettrions notre avenir.



Le Président de la République pendant son discours. A ses côtés, M. Maurice Ligot, Maire de Cholet.

Naturellement, on ne peut pas faire du jour au lendemain que les intérêts particuliers coïncident ; on ne peut pas, malheureusement, éviter tout de suite les oppositions, les mises en demeure, l'incompréhension, les abus, les injustices.

On ne peut pas, du jour au lendemain, faire qu'à tout cela se substituent le contact, le dialogue, l'accord. Mais cependant, nous le voyons, précisément parce que nous nous élevons ensemble, s'abaissent les barrières qui chez nous séparaient les catégories ; ces catégories, les voilà peu à peu amenées à travailler en commun, à s'apercevoir que l'intérêt de chacune d'elles la dépasse et touche la collectivité tout entière.

Il y a une preuve qui s'applique à tout le monde ; c'est ce qu'on appelle notre plan, cette grande innovation en vertu de laquelle toute notre activité nationale se trouve encadrée ; les objectifs en sont fixés, les conditions aussi, le développement également et même le contrôle, et cela se fait en commun, ce qu'on n'avait jamais vu.

Bref, je le répète, la solidarité des Français est une chose qui s'impose de plus en plus dans toutes nos consciences.

Et pourquoi faut-il la prospérité ? Et pourquoi faut-il la solidarité au peuple que nous sommes, tous ensemble ? C'est pour que la France soit la France ; elle existe, elle n'a pas péri, alors qu'elle a traversé des drames effrayants, elle

est là, en marche, je le répète, vers l'aisance, vers l'influence, vers la puissance ; elle a les mains libres vis-à-vis de tous les Etats du monde ; elle a su, dans son mérite, liquider l'administration directe qu'elle exerçait sur d'autres peuples, et cette administration directe, l'évolution du monde faisait qu'elle devenait injustifiable.

Bref, la France joue son rôle dans l'univers, quel univers ! Un univers difficile, menacé, un univers qui n'est pas en équilibre, parce que, avant même la fin de la dernière guerre, on a voulu l'établir sur une double hégémonie où deux puissances colossales se sont placées l'une en face de l'autre, sans que tout le reste des peuples fût autre chose que secondaire.

Cette page-là est tournée, car tout le monde a vu que ce n'est pas dans ce système que s'établira la paix des hommes. Or, de quoi s'agit-il ? sinon de la Paix ! A cet égard, la France joue un rôle exemplaire. Et je vous ai dit comment, tout à l'heure, elle a fait en sorte que la coopération puisse s'établir librement, également, entre tous les pays de la terre, tous les Etats, chacun avec son indépendance et avec sa responsabilité.

Eh ! oui, nous prenons des contacts partout dans le monde. Ce ne sont pas les régimes, ce ne sont pas les idéologies, ce ne sont pas les formules qui nous en empêchent.

Nous sommes assez sûrs de nous, peuple bien établi sur ses bases et bien convaincu de lui-même, pour n'avoir pas peur d'entrer en contact avec qui que ce soit, du moment que c'est pour le bon motif, c'est-à-dire pour la Paix. Or, c'est bien le cas.

Je dis que la France joue, à cet égard, un rôle exemplaire. Le monde entier le reconnaît, et voyez, par exemple, ce que nous faisons à l'Europe de l'Ouest, en organisant une communauté économique avec nos cinq voisins.

Voyez ce que nous faisons en reprenant et en resserrant nos liens jadis traditionnels avec toute cette Europe orientale qui a été longtemps reléguée par elle-même à cause des ambitions dominatrices et totalitaires de ses dirigeants.

Nous prenons des contacts jusqu'à la Chine et nous établissons des liens de coopération pratique et humaine avec toutes sortes de peuples en Amérique latine, en Afrique, en Orient.

A l'issue de son discours, le Président de Gaulle serre les mains de nombreux Choletais.



Encore une fois, nous donnons l'exemple, et cela nous vaut, croyez-moi, dans tout l'Univers, une considération internationale que rarement nous avons connue à ce degré.

Cette grande tâche française à laquelle tous nous devons travailler et nous travaillons, et qui s'appelle notre progrès au profit de tous et qui s'appelle aussi la Paix dans le Monde, au profit de tous les hommes, cette grande tâche de la France, pour l'accomplir comme il faut, il est indispensable, qui ne le sait ? qui ne le comprend ? que la République dispose de la stabilité, de la continuité, de la responsabilité. Eh ! bien, c'est le cas ! Pourquoi ? Parce que le peuple, vous tous, l'ont voulu. Je suis sûr que demain, et, au fur et à mesure de l'avenir, pour la même raison qui s'appelle la volonté du peuple, ces conditions nécessaires de notre progrès et de notre paix seront assurées à notre pays.

Encore une fois, merci Cholet !

Vive Cholet !

Vive la République !

Vive la France !
